L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 28 JUIN 1885.

58me Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 28 JUIN 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'avenir de notre industrie sucrière.

Nous voyons, avec un sentiment indicible de plaisir, toucher à sa fin, l'effroyable crise que vient de traverser l'industrie sucrière louisianaise. L'horizon, si longtemps chargé d'orages, se rassérène peu à peu, et à la gêne, au découragement succèdent l'abondance et la confiance dans l'avenir.

Hier, nous recevions les nouvelles les plus rassurantes pour nous. Dix pour cent des fabriques du pays, disait le *Journal des Fabricants de Sucre*, sont fermées pour ne plus se rouvrir; les autres 90 pour cent, ajoutait-il, annoncent qu'elles seront probablement obligées de limiter leur production, attendu qu'il y a une diminution considérable dans les ensemencements de la betterave.

Mêmes renseignements du côté de l'Allemagne et de l'Autriche. Là aussi, grande réduction dans la quantité des terres consacrées jusque là à la culture de la betterave.

Les statistiques de l'Empire l'évaluent de 20 à 25 pour cent. C'est assurément une énorme déficit ; il laisse un vide qui doit singulièrement agir sur les prix du sucre, en Europe aussi bien qu'en Amérique.

Ce n'est pas tout : les différents rapports qui nous arrivent de Cuba, nous apprennent que la roulaison y a énormément souffert des pluies continuelles qui sont tombées sur toute l'île. Il a fallu laisser sur pied une énorme quantité de cannes. De là, dans la production du sucre, même chez nos proches voisins, un déficit que l'on ne porte pas à moins de 100,000 tonnes.

Si les chiffres que donnent les statisticiens européens sont vrais, la perte serait, de l'autre côté de l'Atlantique, de 500,000 tonnes. Une diminution générale de 600,000 tonnes se produisant subitement, d'une saison à l'autre, sur les différents marchés du monde, doit y exercer une énorme influence. A faire hausser singulièrement les produits.

C'est ce qui a déjà eu lieu. Le Journal des Fabricants de Sucre accuse une hausse de 11 pour cent sur le continent européen.

Ici, nous assistons à un spectacle plus encourageant encore : Ce qui se vendait, l'an dernier, 12 avec beaucoup de peine, 5 sous 7/8, est monté rapidement à 6 sous 3/8 et vaut actuellement de 6 sous 7/8 à 7 sous. C'est une hausse de 20 pour cent que nous avons à constater. Enfin, depuis quelques années, nos fournisseurs, aux États Unis, en matière de charme, une valeur de $50,000,000. La production se trouve réduite, cette année, à $13,037,408.

Cette diminution venant grossir le déficit général que nous signalions tout à l'heure, rend la perspective plus brillante encore pour les planteurs, qui ont la chance de trouver de magnifiques placements pour leurs sucres, l'automne prochain.

Il faut bien que l'Américain ait sa consommation ordinaire de sucre ; elle est devenue pour lui, depuis longtemps, une affaire, non plus de luxe, mais de première nécessité.

On a calculé que les Etats-Unis absorbent, annuellement, en sucres, en mélasses, en sirops de toutes sortes, 56 livres par tête. L'Angleterre seule a une plus forte consommation. Tous les autres pays viennent après nous. La France consomme, proportionnellement, moitié moins que l'Américaine ; l'Allemagne, l'Autriche, trois fois moins ; la Russie, huit fois moins ; les autres nations, pas davantage, quelques-unes beaucoup moins que la Russie.

Dans de pareilles conditions, en face d'une consommation si abondante du peuple américain, on se demande comment le gouvernement n'a pas songé, depuis longtemps, à développer la production autour de lui, en Louisiane ou ailleurs ; comment il ne l'a pas ouverte de sa protection, environnée de privilèges. C'est là une question à laquelle il est bien difficile de répondre.

Le citoyen honnête, l'homme sensé, n'y comprennent rien ; l'économiste lui-même s'y perd. On ne peut attribuer cette longue inaction qui ne ressemble que trop à de l'hostilité, à l'abandon des intérêts les plus évidents du pays, qu'à l'aveuglement de l'esprit de parti, aux vieilles rancunes du radicalisme.

Cette idée étrange, odieuse même au premier abord, et que l'instinct, la délicatesse vous forcaient de repousser, finit par s'imposer à vous, quand vous vous apercevez qu'il suffit de l'entrée d'un autre parti à la Maison Blanche et au Congrès, pour qu'il y surgisse, immédiatement, une politique opposée.

Il s'est opéré, en effet, depuis quelques mois, à Washington, un changement bien heureux, en faveur de l'industrie sucrière. Nous allons voir bientôt s'établir, aux frais de l'administration fédérale, non loin de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du fleuve, par conséquent, à la portée de tous nos planteurs sucriers, une grande batterie de diffusion qui doit augmenter, dans des proportions énormes, le rendement de la canne.

Le Département de l'agriculture n'épargne rien pour favoriser les perfectionnements dans les méthodes de culture comme dans les procédés de fabrication ; il recommande, entr'autres, l'établissement d'une grande station expérimentale où l'on pourra faire des essais sur les meilleures semences à confier à la terre, sur les meilleurs engrais, sur les meilleurs instruments aratoires à employer dans les fermes. Stimulé par tous ces encouragements, le planteur sort de sa longue torpeur et marche rapidement sur la voie du progrès. Il est, peut-être, un peu ralenti dans sa course par le manque d'argent, conséquence des années malheureuses qu'il vient de traverser ; mais il trouvera aisément, chez les capitalistes, l'appui dont il a besoin. En présence de tout ce qui se passe, de la brillante perspective qui s'ouvre devant le producteur, les prêteurs seront les premiers à leur offrir les avances à des termes raisonnables. N'ont-ils pas l'assurance et d'une abondante récolte, et de la vente du sucre à des prix très rémunérateurs ? Quels meilleurs gages peuvent-ils trouver ? Quel placement plus fructueux et plus sûr peuvent-ils faire ? La crise, cette fois, nous semble donc bel et bien terminée, et nous voyons s'ouvrir une nouvelle ère de prospérité pour nos campagnes. Tout semble y concourir—la nature et les hommes, l'Europe et l'Amérique, le gouvernement et les particuliers.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Un assez joli moyen de ne pas dire la Vérité, sans cependant aller jusqu'au Mensonge.

Quand on demande son âge à M. X..., de l'Académie Française, qui a passé la soixantaine :

—Eh ! eh ! dit-il, je suis plus près de cinquante ans que de quarante !

La réouverture de l'Exposition.

La réouverture de l'Exposition n'est plus mise en question ; elle a été votée, décidée, résolue ; il n'y a plus à y revenir, cela est bien entendu. Toute la Nouvelle-Orléans y est, du reste, intéressée et l'on commettrait une faute impardonnable, en n'aidant pas la nouvelle Direction à lui donner le plus d'éclat possible. Or, les listes de souscription ne sont pas encore entièrement couvertes ; il faut qu'elles le soient presqu'immédiatement.

L'administration est entièrement absorbée par les démarches nécessaires pour mener à bien une si vaste entreprise ; il lui est presqu'impossible d'aller solliciter à domicile les contributions de chaque citoyen. Il est nécessaire que chacun veuille bien y mettre du sien. Quand tout le monde est appelé à tirer profit d'une œuvre, il n'est pas juste que quelques-uns seulement y consacrent leur temps et leur peine.

Le public ne doit pas attendre que les comités chargés de recueillir les souscriptions se présentent dans chaque maison particulière. Il serait beaucoup plus simple, plus sensé, plus patriotique que chacun s'empressât d'aller porter son offrande au quartier-général de l'Association, No 164 rue Gravier. Une pareille conduite épargnerait bien des pertes de temps et permettrait à la Direction de hâter ses travaux.

Nous engageons vivement nos lecteurs à suivre ce sage conseil et à aller porter spontanément leur souscription au No. 164 de la rue Gravier.

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE ST-AUGUSTIN.

Cérémonie de bénédiction par Monseigneur l'Archevêque Leray.

Nous lisons dans le *Propagateur Catholique* d'hier :

Dès les premiers temps du Christianisme, les cloches occupaient une place importante dans les exercices religieux, elles proclamaient le jour du Seigneur, sonnaient le glas pour les défunts et appelaient les fidèles à la prière commune.

De nos jours, les cloches n'ont rien perdu de leur valeur religieuse, nous avons pu en juger par la nombreuse assemblée de fidèles qui se trouvaient réunis mercredi soir à l'église St-Augustin, encouragner St-Claude et Bayou Road, pour assister à la cérémonie de bénédiction des trois cloches que le R. P. Subileau, le digne curé de la paroisse, avait choisies parmi celles qui figuraient à l'Exposition Universelle de notre ville.

Monseigneur l'Archevêque Leray, assisté du Très Révérend Père Rouxel et du Rév. A. DeHam, C. SS. R., présidait à la cérémonie.

Parmi les membres du Clergé qui se trouvaient présents étaient les Révérends Pères Faivre, Martin, Chassé, Chapuis, Rongé, Boulard, Reynes, Berthelin et Rapier.

Le R. P. Martin, dans une instruction courte et intéressante, a donné l'explication de la bénédiction des cloches consacrées au culte et les raisons pour lesquelles elle était faite. Il a aussi démontré aux paroissiens qu'ils devaient obéissance et dévouement à leurs cloches.—Un des meilleurs clowns de la ville ajoutait à l'intérêt et à la solennité de la circonstance. Parmi les clowns qui avaient prêté le concours de leur voix étaient Mesdames Witham et D'Aquin, mesdemoiselles Wagner et Magner, M. A. Dubles a chanté le *O salutaris*.

Messieurs H. Joubert et H. Rayon ont exécuté sur le violon plusieurs morceaux choisis ; M. Déjean tenait l'orgue.

La plus grosse des cloches a été donnée à l'église par le père et la mère du Rev. Père Subileau, qui ont célébré en France, l'année dernière, leurs noces d'or et qui ont voulu, en mémoire de cette circonstance, offrir ce magnifique présent à l'église St-Augustin ; cette cloche, dont ils sont parrain et marraine, a été nommée d'après eux "Jeanne-Marie." M. et Mme Paul Delery, vénérables paroissiens, qui, eux aussi, ont célébré leurs noces d'or l'année dernière, représentaient les heureux.

La seconde cloche a été donnée par la paroisse, et se nomme "Joseph-Augustin" du nom du curé comme parrain, et de la paroisse représentée comme marraine par une dame vénérable.

La troisième cloche porte le nom de "Thérèse" d'après la marraine, la Mère Supérieure du Tiers Ordre du Mont Carmel, une des plus anciennes paroissiennes de St-Augustin, et du parrain, Monsieur Louis Colin, *sacristain de St-Augustin*, frère qui lui a été décerné par Notre Saint Père le Pape Pie IX, et dont il remplit fidèlement les obligations depuis quarante ans.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

LOUISIANE.

Le *voyer Créole*, Convent P. O. paroisse St Jacques, Louisiane, du 21 juin :

De tous côtés, on demande de la pluie. Les citernes sont vides et les plantes des champs et des jardins commencent à souffrir. Les causes sont fort peu de progrès et l'on nous dit que la récolte de maïs sera considérablement diminuée par la sécheresse dont nous souffrons depuis près d'un mois.

—Nous avons reçu, avec un vif plaisir, la gracieuse invitation de Mlle Lucile Breaud, nous convriant à la cérémonie de son mariage, qui aura lieu, le 20 courant, à l'église St-François d'Assises, paroisse Ascension.

Nous remercions Mlle Braaud d'avoir pensé à nous, et nous lui offrons ainsi qu'à M. John T. Terrio son fiancé, nos meilleurs souhaits de bonheur.

—Le saviundant des écoles publiques de la paroisse donne avis aux professeurs qu'à partir de la fin du présent mois les écoles seront fermées pour les vacances d'été.

—M. Charles Paché s'est suicidé jeudi dernier.

On nous dit que depuis la mort de son épouse il avait sans cesse été d'une grande tristesse et que plusieurs fois dans des moments d'aliénation mentale il avait menacé d'attenter à sa vie.

Jeudi dernier, il faisait des barils à la sucrerie sur l'habitation de M. Jean Tessier ; un de ses amis vint le trouver et l'invita à venir à la maison ; il refusa positivement, et l'ami continua sa route. Il ne s'était éloigné de lui que de quelques yards lorsqu'il entendit une détonation ; il revint sur ses pas et trouva l'infortuné baigné dans son sang.

M. Charles Poché laisse trois orphelins pour pleurer sa fin inattendue.

—Décédée, samedi, 20 juin 1885, Mme Simon Rouiller.

Les funérailles ont eu lieu dimanche, à une heure de l'après midi, à l'Eglise St-Michel.

Des chiffres éloquents—Nous donnons plus ailleurs, dans nos colonnes, à un tableau dont les chiffres sont d'une éloquence indiscutable. Nous faisons allusion à l'état de situation de nos premières institutions financières : la Banque Nationale d'Etat dont les affaires sont dans un état florissant ; et la Caisse d'Epargne, qui a été nommée "Banque Populaire" par le Président Cleveland, et qui, depuis quelques jours, a été nommée d'après eux "Jeanne-Marie." M. et Mme Paul Delery, vénérables paroissiens, qui, eux aussi, ont célébré leurs noces d'or l'année dernière, représentaient les heureux.

La seconde cloche a été donnée par la paroisse, et se nomme "Joseph-Augustin" du nom du curé comme parrain, et de la paroisse représentée comme marraine par une dame vénérable.

La troisième cloche porte le nom de "Thérèse" d'après la marraine, la Mère Supérieure du Tiers Ordre du Mont Carmel, une des plus anciennes paroissiennes de St-Augustin, et du parrain, Monsieur Louis Colin, *sacristain de St-Augustin*, frère qui lui a été décerné par Notre Saint Père le Pape Pie IX, et dont il remplit fidèlement les obligations depuis quarante ans.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le directeur d'un journal de province ayant dernièrement renvoyé tous ses typographes, parce qu'ils lui demandaient de l'augmentation, s'avoua composer lui-même son journal ; et, dans le numéro paru le lendemain du renvoi, on lit :

eN RaiSOn DE la pAie ExTrAorBinaIrE QUE DemanDenT lEs oUVriEr, A LeUrVenir, noUs couPoNe Rons noUs mEmE, car, bien qUE nOus n'AYons pAs aPPris, nOus nOus nE voYoNs Pas dIFFicULTé dans lE mETieR.

Aux Fidèles du Diocèse.

L'empressement de la part des catholiques de ce diocèse qu'a rencontré l'appel que je leur adressai il y a quelques mois : de me venir aide pour que je sois en mesure de faire honneur aux obligations du moment et que m'imposaient les circonstances, me prouve une fois de plus l'attachement, le dévouement de ces catholiques, de ces soldats du Christ. Dès qu'il s'est agi de recueillir des souscriptions, qu'il a fallu pour cela organiser une œuvre efficace et durable, de toutes parts l'encouragement, l'appui me sont venus ; et c'est alors que j'ai su apprécier l'admirable, l'infatigable zèle de ces pieuses âmes puisant leurs forces dans leurs labeurs et dans l'ardent désir de faire triompher la cause qu'elles avaient sous leur tutelle.

Des réunions mensuelles ont lieu ; et, à ces réunions, les sommes recueillies dans toutes les paroisses sont versées entre les mains d'un trésorier. Jusqu'ici, il m'est doux de le proclamer, des résultats satisfaisants ont été obtenus ; et l'avenir se présente sous l'aspect le plus consolant.

Je suis heureux que l'occasion me soit fournie d'adresser des remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès et à l'éclat de la fête de charité donnée dans la salle de l'Artillerie Washington. Le bataillon a droit à ces remerciements pour la bienveillance avec laquelle il a mis son local à la disposition des organisateurs de la fête de charité.

En terminant, je demande à Dieu d'aider de ses grâces les fidèles qui me témoignent tant de sympathie, tant d'amour, en se faisant pour ainsi dire solidaires envers les créanciers de nos églises. Je demande à Dieu aussi de répandre ses bénédictions sur eux et sur leurs familles.

Comme cette œuvre est essentiellement diocésaine, les collecteurs et collectrices des paroisses ont naturellement le droit de collecter dans tout notre archidiocèse.

FRANÇOIS X. LERAY,
Archevêque de la Nlle-Orléans.

On connaît la facétie de Cham, qui, quand il était ennuyé par son canard favori, Bibi, lui disait d'un ton menaçant :

—Prenez garde ! prenez garde ! les navets sont bon marché cette année !

Un plaisant, auquel on racontait l'histoire, a trouvé l'équivalent :

—J'avais une poule, disait il, qui était excellente mère. Quand elle couvait des œufs, je n'avais qu'à lui montrer des moutellettes : aussitôt, elle se mettait à pleurer.

Chaussures.—Une annonce à dimensions énormes est publiée ce matin à la première page de ce numéro. Nous engageons nos lecteurs à jeter les yeux dessus, assurés que nous sommes, qu'ils y trouveront de quoi les intéresser. Jeunes et vieux, grands et petits, resteront émerveillés devant les rayons et les comptoirs du vaste magasin, l'Etoile Rouge, rayons et comptoirs où s'étale le plus joli assortiment de chaussures qui soient. L'Etoile Rouge se contente de bénéfices infimes, et voilà pourquoi, toujours et en tout temps, elle trouvera un facile écoulement de ses marchandises, de la meilleure provenance d'ailleurs. Dans le moment, M. Durieu visite les grandes fabriques du Nord et y a fait d'importants achats pour son commerce.

Loterie de la Louisiane.—A chaque tirage ses heures. Au tirage qui a eu lieu la semaine dernière, les chiffres ont été comptés par centaines tant hors de l'Etat qu'en dedans. Depuis lors, la compagnie reçoit tous les jours des lettres lui demandant de bien vouloir faire honneur à ses polices qui ont été gagnées. Mais l'empressement de la corporation à faire droit à ces demandes ne se dément pas. Chaque jour elle remplit la formalité qu'exige de lui la compagnie, celle-ci lui ayant remis entre mains la somme qui lui est échue. On lira plus loin les noms des chanceux qui, jusqu'ici, ont réclamé leur du et qui, par l'intermédiaire de toute de pouvoirs au directement en ont été mis en possession. Ce sont : MM. J. Drux, Morgan Brown, Addie Ellenthal, Frank Naun, W. Tucker, John Wynne, C. F. Trube, A. A. Kouns et N. F. May. Mais peut-être d'autres nous viendront à ajouter à cette liste ; nous en félicitons les porteurs.

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hielard) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 6 juin.

Décédé hier soir à 8 heures à l'âge de 54 ans Joseph RAMIRE GARCIA né à cette ville. Ses amis et connaissances sont des familles Vial, Casperque, Lincoln, Vincent, ainsi que les membres des Fils de la Louisiane, Association de Bienfaisance, de la Compagnie B des Volontaires de la Louisiane, Brigade Hayes de la Confédération sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi funèbre partira de la dernière demeure du défunt, rue Bourgogne, près Marigny.

Décédée hier matin à 10 heures Dame Veuve EDWIN D. LOUIS née Louise Albert. Les amis et connaissances des familles Louis Albert, Gouion et Robert sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche à 5 heures P. M., de la résidence de son frère Jesse Albert, 236 Prieur No 193, entre St Philippe et Deslondes.

Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Décédé samedi 27 juin 1885 à 7 heures P. M. JOSEPH RAMIRE GARCIA natif de la Louisiane âgé de 54 ans. Les officiers et les membres de cette Association sont requis de se réunir à leur Salle DIMANCHE 28 courant, à 4 heures P. M. précises, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de notre Frère et Exempt décédé.

Par ordre de

ARMAND F. QUÉRE Président.
JOSEPH V. BOHL, Secrétaire aux Archives.

Salle de la Compagnie de Pompiers No 21, coin des rues Chartres et St Pierre—Nouvelle-Orléans 25 juin—A une réunion des soussignés, comité chargé de rédiger des résolutions exprimant les regrets causés par la mort de l'estimable membre exempt LOUIS MERCIER, il a été unanimement décidé que :

Selon les décrets de la Providence, notre ex-secrétaire exempt a payé à la mort son tribut, celui que tous les hommes ont à payer un jour ou l'autre, ainsi que le veut le divin Créateur.

Nous reconnaissons, cependant, que notre bien aimé ex-secrétaire a été pour nous un modèle constant de bonté, de courtoisie d'intégrité et était un digne exemple à tous ceux qui l'ont connu ; par conséquent, qu'il soit

Résolu, que par ses mort nous reconnaissons avoir perdu un ami dévoué, un homme de bien.

Résolu, que nous exprimons ici à sa famille éplorée la sympathie qu'elle nous inspire en cette heure de douleur.

Résolu, qu'en témoignage de regret pour la mémoire du secrétaire défunt, tous les membres de la Compagnie porteront pendant trente jours les insignes de deuil.

Résolu, que le procès-verbal de cette séance soit inscrit aux minutes de la Compagnie et que ces résolutions soient publiées dans l'*Abeille de la Presse Démocrat*, en même temps qu'une copie en sera envoyée à la famille en deuil.

THOMAS H. GALWAY, Chairman.
G. LEEHANS.
G. KUHN.
D. P. ARCHON.
JEAN CARRERE.
V. B. GONZALES, Jr.

Avis.

Dimanche 28 juin, à 5 1/2 heures P. M., les élèves de l'Académie des Saints Anges, circonscrire Remparts et Congrès, 3me district, auront leur exhibition annuelle. Contrairement à l'usage, et pour répondre aux bienfaisants désirs des demoiselles de l'Académie, l'entrée (50 cts) sera chargée cette année et le produit sera approprié à l'Asile de l'Immaculée Conception, également tenu à la direction des Sœurs Marianites de Sainte Croix.

Cet Asile, toujours ouvert à l'indigence, est dans le moment, surchargé d'orphelines en bas âge, qui n'ont personne pour leur donner la nourriture et le vêtement excepté les Mères spirituelles que la divine Providence leur a dontées. Malheureusement cet Asile n'est pas bien connu, et se trouve souvent confondu avec d'autres institutions de ce genre ; conséquemment il ne reçoit, pas, ainsi dire aucune assistance du public. Il est à espérer que la présente annonce sera effectuelle, et que les bienveillants de notre ville répondront à l'appel de la charité, en se pressant en foule à la prochaine Fête. Ce sera un programme sans vers et fort plus attrayant. Pour ajouter à l'agrément des visiteurs, limonade glacée et autres rafraîchissements seront à leur disposition.

21 juin—21 28

IMPORTANT
Pour
LES VOYAGEURS.

La Ligne Piedmont Air Line est maintenant la seule route qui ait deux services de chars dortoirs par jour de la

Nouvelle-Orléans à Washington,

par la voie d'Atlanta, sans changement de chars. C'est la seule ligne ayant des chars buffets entre

Atlanta et New York,

le de Lynchburg.

Billets d'excursion d'été pour tous les points via Piedmont Air Line. Chars dortoirs partent à être retenus 10 jours à l'avance pour New York et les points de l'Est en s'adressant à M. R. Powers, agent des billets à passagers, ou à M. Payne, agent des passagers, 146 rue de la Commune, audessous de l'Hôtel St Charles, recevoir dans.

24 mai—2m-tous les dim

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 2me district.
24ds 24 | 1 an PP—D Mar J

14 JUILLET 1885

PROGRAMME
— DE LA —
FÊTE
Nationale Française
— DU —
14 JUILLET 1885,

Célébrée sous la direction du Comité des Trente, et la Présidence Honoraire du Consul de la République Française.

Le 13 juillet 1885, à 6 heures P. M. Salve de 21 coups de canon, au pied de la rue du Canal.

Le 14 juillet à 6 heures du matin et à midi au même endroit salve de 21 coups de canon.

La Fête aura lieu au West End.

Les deux gares du chemin de fer on ville et au lac, seront splendidement décorées pour la solennité

Statue de la République,

au centre de la rue du Canal entourée de mâts, écusons, trophées d'armes et guirlandes de fleurs.

L'Ouverture de la Fête aura lieu à 3 1/2 heures P. M. L'arrivée du train spécialement réservé pour les invités officiels et les membres du Comité.

Sept coups de canon annoncent leur arrivée. Réception des invités et des autorités au Quartier-Général par M le Consul de la République Française, Président Honoraire de la Fête et le Comité des Trente.

AMUSEMENTS ET JEUX
SUR LE CANAL.

3 MATS DE COCAGNE HORIZONTAUX à 4 1/2 heures P. M. annoncés par un coup de canon.

JEU DU TOURNIQUET, annoncé par un coup de canon

SUR LA LIVRÉE DE REVETEMENT

JEU DE LA MARMITE annoncé par un coup de canon

BOMBES JAPONAISES lançant des substances comiques—à 5 heures P. M.—annoncées par un coup de canon.

En même temps—

ASCENSION DE BALLONS DRÔLATIQUES

Suite de 21 Coups de Canon.

Les prix seront distribués à 8 heures P. M. au Pavillon de l'Orchestre par M. le Président du Comité. Chaque Mât aura 2 prix ainsi que chaque jeu.

L'Orphéon Français, à 7 heures P. M.,

sous la direction du Professeur VULLIET chantera avec orchestre les morceaux suivants :

1° LA MARSEILLAISE, solo chanté par M. RICHARD de l'Opéra membre honoraire de l'Orphéon.

2° LES TROIS COULEURS, marche patriotique.

3° LE 14 JUILLET, paroles de J. J. Robert, musique de J. C. Bernadon, solo chanté par M. RICHARD. Ce morceau, composé pour l'inauguration de la Statue de la République, fut chanté pour la première fois à Paris en 1882 par le même artiste.

4° HYMNE A LA FRANCE, grand chœur de C. Gounod.

BALS.

Le bal du Grand Pavillon sera brillamment décoré et illuminé par la lumière électrique et le Calcium Light de diverses couleurs. Deux orchestres joueront alternativement. Bal permanent.

Aucune personne ne sera admise sans invitation

Grand Feu d'Artifice,

composé de VINGT-HUIT GRANDES PIÈCES annoncé par 3 coups de canon.

Pour le Comité

E. SURGI
Président.

EUG. C. CHAUVIÈRE,
Secrétaire
28 juin 28 2 8 9 12 13 14 juil

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.

Etat Semi-Annuel, 27 Juin 1885.

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$1 096 600 99
Bons des Etats Unis au pair	425 000 00
Primes payées sur les dits bons	37 000 00
Autres bons et actions	194 330 00
Propriétés Bancaires	192 777 25
Bons des Etats Unis 4 0/0 au main	24 400 00
5 0/0 fonds de rédemption	19 125 00
Prêts sur demande	826,444 80
Change	257 874 51
En caisse y compris des chèques sur d'autres banques	692 657 71 1,276,977 02
	$3 256 210 35

PASSIF

Capital Stock	$425 000 00
Fonds de surplus	325,000 00
Profits non divisés	32,877 70
Dividendes non payés	22 400 00
Circulation	392,500 00
Dû aux banques et banquiers	191 836 70
Dû à d'autres déposants	1,876,595 95
	$3,256 210 35

SAM'L H. KENNEDY, Président.
PIERRE LANAUX, Vice-Président.
T. R. ROACH, Caissier.
W. P. NICHOLLS, Assistant Caissier.

BANQUE NATIONALE D'ETAT,
Nlle-Orléans, 27 juin 1885.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré par les profits des six derniers mois, payable le et après mercredi 1er juillet 1885.

W. P. NICHOLLS,
Assistant Caissier.

28 juin—77

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,
Pension privée,
Tenue par
Mme F. GONTHIER,

OUVERTE, en été, pour les personnes malades ou les bains d'eau minérale et le climat salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la Rivière du "Lac" et de la truite ; en hiver, pour les chasseurs de la Bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde etc.

PRIX—$1.50 par jour ; $40.00 par mois.

20 août—F

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,

A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
96 MEDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 5 ans.

3410 applications faites par les gouvernements, armées, étrangères, plantations d'ananas, entreprises de travaux publics, mines, tourbières, etc., etc.

Production 3000 wagons et 100 millions de voie par mois.

Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
23 Mr—4m—Dim, Mer VFF

Prix Réduits de Manière
— A —
FACILITER LA VENTE.
Prompt Écoulement de Marchandises !

Vrais Satteens Français, réduits de 50c à 25c.
Vrais Zéphirs Ecossais, réduits de 30c à 20c.
Vrais Ginghams Ecossais, réduits de 15c à 10c.
Linons Blancs à Raies Satinées, réduits de 18c à 10c.
Linons Blancs à Raies de Dentelle, réduits de 30c à 20c.
Mousselines Suisses Brodées et à Pois, réduites de 50c à 25c.
Dentelles Espagnoles Allover, réduites de 50c à 25c.
Robinets Blancs et Crèmes de Hambourg, réduits de 50c à 35c.
Mousselines à Rideaux Rayées, réduites de 35c à 20c.
Dentelles Nottingham pour Rideaux, réduites de 25c à 12 1/2c.
Damassés Toiles Blanches, non blanchis, réduits de 35c à 25c.
Damassés Satinés pur Fil à moitié blanchis, réduits de 75c à 50c.
Crashes Ecossais pure Toile, réduits de 12 1/2c à 8 1/2c.
Serviettes à Verre à Carreaux Union, réduites de 8 1/2c à 5c.
Toiles Rayées pour Pantalons, réduites de 15c à 12 1/2c.
Indiennes Indigo Vraies, réduites de 8 1/2c à 6 1/2c.
Parapluies en Soie pour Hommes, réduits de $3.50 à $2.50.
Ombrelles Soie pour Dames réduites de $2.75 à $2.
Mouchoirs Toile ourlés pour Dames, réduits de 10c à 5c.
Mouchoirs Union ourlés pour hommes, réduits de 15c à 10c.
Chaussettes Fines, réduites de 25c à 15c.
Grosses Pelotes de Coton pour Ravauder réduites de 10c à 5c.
Grands Sacs pour Dames, réduits de 50c à 25c.
Eventails en Plumes, réduits de 50c à 25c.
Bas Fins pour Enfants, réduits de 30c à 15c.

594 ..... BUR MAGAZINE 594

E. H. ADAMS.
21 juin—1m

AVIS—Salle de la St Bernard Steam Fire Engine Company No 1.—St Bernard Line 26 juin 1885.—Les officiers et les membres actifs et exempts de cette compagnie sont par le présent notifiés que la réunion annuelle aura lieu Dimanche 29 juin 1885 à 7 30 heures P. M.

Élection des officiers.

Avant la réunion annuelle une réunion spéciale aura lieu à 7 heures p. m.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre de J. N. AUGUSTIN
A. DARCANTEL Président
Secrétaire. 27juin—3f

Le Dr J. J. CASTELLANOS

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle Orléans.
27 juin—3f

Avis.

$150 000. Nouvelle Orléans 19 juin 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme J. T. Dwyer Floyd street deuxième porte de Hull, Savannah, Géorgie un dixième du billet No 51.106, tirage 1 numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi, 16 juin 1885, et que le tout lui en a été promptement payé par ce chèque sur la New Orléans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE
Agent du Southern Express Co. Nouvelle-Orléans, Lne.
27juin—2f PP

Avis.

$150 000. Nouvelle Orléans 20 juin 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Morgan Brown, avocat, Nashville Tenn. par l'entremise de la American National Bank de Nashville Tenn. un cinquième du billet No 51.106 tirage 8 numéro simple Classe F de la loterie de l'Etat de la Louisiane Cinquante Mille Piastres mardi 16 juin 1885 et que le tout lui en a été promptement payé par ce chèque sur la New Orléans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

L. P. SERVARY
Tenour de livre général du State National Bank de la Nouvelle-Orléans. Lne
27 juin—2f PP

Avis.

$150 000. Nouvelle Orléans. 20 juin 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Abraham Lefort, épicier en gros pour Adolphe Ellenthal, Savannah, Géorgie un dixième du billet No 51.106, tirage 8 numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane dixième qui a gagné le Premier Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi, 16 juin 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE
Agent du Southern Express Company Nouvelle Orléans, Lne
27 juin—2f PP

Avis.

$150 000 Nouvelle Orléans 23 juin 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Naomi Nan Nan du tirage à numéros simples Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—Dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 16 juin 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie

C. A. PARDUE
Agent Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.
27juin—2f PP

Avis.

$150 000. Nouvelle Orléans 24 juin 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de R. W. Tucker, San Francisco Cal. un dixième du billet No 51.106, tirage 8 numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 16 juin 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE
Agent Wells, Fargo & Co's Express.
27 juin—2f PP Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$20 000. Nouvelle-Orléans, 22 juin 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John Wynne de Mich., un dixième du billet No 4,726 tirage à numéro simple, Classe F de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—dixième qui a gagné la Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 16 juin 1885, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie

C. A. PARDUE
Agent Southern Express Co. Nouvelle-Orléans Lne
27 juin—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans. 24 juin 1